

on en parle...

Coton génétiquement modifié : le succès chinois, un phénomène local ?

DÉTRACTEURS ET PARTISANS des OGM rivalisent d'arguments pour prouver les uns, la dangerosité, les autres, le caractère indispensable de ces inventions. Mais bien souvent, les arguments, partisans, ne sont pas convaincants ou manquent de sérieux. La revue de la Société française d'économie rurale présente, dans son dernier numéro, les résultats d'une enquête sur la diffusion du coton génétiquement modifié (CGM) en Chine. Pour les auteurs, la diffusion de variétés de CGM est une réussite, au moins à court terme. Pour autant, ce succès, dont les facteurs sont identifiés et analysés avec précision, n'est sans doute pas répliquable à n'importe quelle condition...

La production cotonnière chinoise — traditionnellement issue de la vallée du fleuve jaune — est en majorité le fait de petits paysans cultivant en moyenne 0,8 ha dont 0,3 ha de coton. Les rendements sont de 3,5 tonnes par ha (en Afrique de l'Ouest ils sont de 1,0 à 1,1 t/ha environ) avec au moins une irrigation d'appoint et une utilisation massive d'engrais et d'insecticides. Le coton est rentable avec un niveau élevé du ratio output/input (de l'ordre de 6 à 7 : bien supérieur au seuil de 3 communément admis).

Basée sur la promotion des initiatives individuelles, la réforme de la politique agricole, à partir de 1978, a provoqué une utilisation massive et non coordonnée d'insecticides. En moins de 10 ans, le principal ravageur du cotonnier (*H. armigera*), a développé une forte résistance aux insecticides, qui a entraîné une augmentation du nombre de traitements (jusqu'à 20 ou 30 traitements), une forte baisse de rendement et un retrait de la production cotonnière dans certaines zones. L'introduction de CGM a permis aux producteurs de surmonter ces difficultés. Mais d'autres facteurs expliquent leur succès...

Longtemps l'État a soutenu l'intensification par des subventions aux intrants et un prix garanti (ce soutien à la production a disparu avec l'entrée de la Chine à l'OMC en décembre 2001, condition *sine qua non* à cette entrée, revendiquée par le lobby cotonnier américain). Grâce au contrôle des importations, les paysans chinois sont quelque peu protégés du marché mondial et bénéficient d'un prix attractif. La recherche chinoise, fortement appuyée par l'État, a développé des travaux sur les biotechnologies dès le milieu des années 80, ce qui a permis au pays de mettre au point ses propres gènes Bt et lui a évité d'avoir à payer des royalties à des multinationales. Par ailleurs, ces dernières n'ont pas le monopole sur l'offre de semences. L'État leur a imposé des règles et les paysans ont toujours la possibilité d'utiliser les semences issues de leur propre production.

Un grand nombre de variétés et de nombreuses innovations culturelles appropriées ont ainsi été mises à disposition des paysans chi-



directeur de la publication **Dominique GENTIL**
rédactrice en chef **Anne PERRIN**
comité de rédaction **Roger BLEIN, Patrick DELMAS, Jean-Claude DEVÈZE, Daouda DIAGNE, Jean-Valère NGOUBANGOMI, Souleymane OUATTARA, Sébastien SUBSOL, Marie-Pauline VOULO**
dessins **Stew PATRIKIAN**
conception graphique, mise en œuvre **Bureau Issala**
photogravure, impression **IMB, 14400 Bayeux**
éditeur **Inter-réseaux – 32, rue Le Peletier 75009 Paris**
téléphone : +33 (0) 1 42 46 57 13
télécopie : +33 (0) 1 42 46 54 24
gds@inter-reseaux.org
www.inter-reseaux.org
dépot légal : décembre 2005
ISSN 1274-3895

nois. En outre, l'accès aux semences CGM était relativement peu coûteux... En 2003, les semences CGM coûtaient environ 60 US\$/ha, 32 000 FCFA, (environ 40 US\$/ha, 21 000 FCFA, pour les variétés chinoises), un montant inférieur au seul coût de la redevance d'emploi que les paysans ont à payer dans les autres pays (en moyenne 60-90 US\$/ha).

La rentabilité des variétés de CGM a ainsi découlé d'un ensemble de facteurs techniques, économiques et institutionnels propres à un contexte bien spécifique (niveau élevé d'intensification, prix attractifs, recherche performante et implication forte de l'État - notamment pour obtenir des règles de commercialisation des semences plus favorables pour les paysans). Il serait donc erroné de considérer qu'un changement technique, comme l'adoption de variétés génétiquement modifiées, suffirait à faire évoluer une production dans le sens désiré et de manière durable.

Le débat aujourd'hui est de savoir si les biotechnologies correspondent à une nouvelle révolution ou une nouvelle chance pour gagner en productivité. Au regard de l'exemple chinois, l'auteur avance qu'il s'agit plutôt d'une étape supplémentaire de la révolution verte, ce qui signifie que les impacts pour les pays qui ont raté cette dernière devraient être différents et moins favorables. De plus, le succès des CGM reste sous la menace de l'apparition de ravageurs toujours plus difficile à combattre. Une menace qui semble se concrétiser déjà en Chine, dans certaines provinces (dégâts accrus de la chenille *Spodoptera litura*, grosse chenille indolente qui semble profiter de la place laissée libre par *H. armigera*). Or cette réalité est rarement rapportée.

« Diffusion du coton génétiquement modifié en Chine : leçons sur les facteurs et les limites d'un succès ». Fok Ah Chuen Michel et al. P.5-32 In *Économie rurale* 285, janvier-février 2005, www.sfer.asso.fr

RECEVOIR GRAIN DE SEL

Grain de sel est diffusé par abonnement gratuit pour les ressortissants du Sud, et payant au Nord (20 euros pour 4 numéros, chèque à l'ordre de Adeprina – Inter-réseaux). Pour vous abonner, envoyez un courrier postal avec vos prénom, nom, adresse postale et adresse de courrier électronique à Inter-réseaux, 32 rue Le Peletier, 75009 Paris ou un message à : secretariat@inter-reseaux.org



Direction générale
de la Coopération internationale
et du Développement

DGCI